

Arrêté du 18 octobre 2011 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) du tribunal d'instance de Redon
NOR : JUSB1128765A

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter du 1er septembre 2011, mis fin aux fonctions de Madame Annie BARDOL, en sa qualité de régisseuse titulaire du tribunal d'instance de REDON.

Article 2

Madame Marie-France ANDRE épouse PAMPALONE, adjointe administrative principale de deuxième classe, est, à compter de la date de passation des comptes, nommée régisseuse titulaire du tribunal d'instance de Redon.

Article 3

Madame Myriam LECLERC, adjointe administrative principale de deuxième classe, est, à compter de cette même date de passation des comptes, nommée régisseuse suppléante dudit tribunal d'instance.

Article 4

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés et notifié par les chefs de la cour d'appel de Rennes en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 18 octobre 2011.

Le garde des sceaux, ministre de la justice et
des libertés,
Par délégation la chef du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle

Marie-Noëlle DEHOUCK